



## 2023 - AVIS DE LA VOIE MARITIME N° 11

### **Avis à tous les navires - Employés syndiqués de la CGVMSL font grève**

Malgré la dernière ronde de négociations entre la Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent (CGVMSL) et UNIFOR, qui a débuté le 17 octobre, une entente n'a pu être conclue avant la date limite de la grève, soit le 22 octobre à 00 h 01. Par conséquent, les sections locales 4211, 4319, 4212, 4323 et 4320 de l'UNIFOR sont maintenant en grève et la Voie Maritime demeurera fermée à la navigation jusqu'à ce qu'un accord puisse être trouvé.

La CGVMSL attend une réponse à sa demande auprès du Conseil canadien des relations industrielles, afin d'obtenir l'autorisation, conformément au Code canadien du travail, pour que les navires transportant des céréales puissent continuer à transiter par le système pendant l'arrêt de travail. En cas d'approbation, les détails de la mise en œuvre de cette prestation de service limitée seront communiqués.

Le 22 octobre 2023